

passées. En 1937, cette production s'est élevée à environ 182 millions le boisseaux. Il fut un temps où la moyenne de la production était d'environ seize boisseaux à l'acre, mais elle ne s'est élevée l'an dernier, dans ma région, qu'à huit boisseaux à l'acre et elle est tombée cette année à trois ou quatre boisseaux à l'acre. Les régions agricoles de l'Alberta ne se sont pas ressenties des avantages de la reprise économique qui s'est manifestée au Canada.

L'industrie minière progresse sans cesse. Mais, s'il m'est permis de parler ainsi, on a abusé de ces progrès, dans une certaine mesure. On a exporté du matériel de guerre pour plusieurs millions de dollars, et ce matériel servira peut-être, dans un avenir rapproché, à tuer nos jeunes gens qui pourraient être appelés à la défense de notre pays. Il y a quelque temps, je lisais un livre intitulé: *The Merchants of Death*, dans lequel j'ai relevé ce passage, à la page 254:

En Angleterre, l'Imperial Chemical Industries (I.C.I.) monopolise l'industrie chimique. Cette maison aussi doit son importance aux brevets allemands qu'elle s'est procurés après la guerre. Elle est étroitement unie à l'Etat et reconnaît franchement qu'elle est prête pour la guerre. Sir John Simon détenait 1,512 actions de cette société, qu'il vendit lors du différend qui s'éleva dans le Proche-Orient. Il fut alors révélé que sir Austen Chamberlain possédait 666 titres de la même entreprise et M. Neville Chamberlain, 11,747. Pour en préserver le caractère national, il est stipulé que les non Britanniques ne peuvent en aucun temps posséder plus de 25 p. 100 des titres.

Je me suis souvent demandé si les gouvernements peuvent empêcher les guerres ou s'ils ne les favorisent pas plutôt. Le même livre m'apprend qu'on se sert beaucoup des journaux pour pousser à la guerre et, en même temps, mousser la vente des armements. Si nous vendons du matériel de guerre afin de favoriser les conflits armés ou tirer de gras bénéfices de la fabrication de ce matériel, je préférerais qu'on retardât un peu la reprise économique en interdisant la vente des armes.

Le discours du trône ne fait prévoir aucun dégrèvement des impôts. Il y a deux ans, on nous demandait de porter la taxe de vente de 6 à 8 p. 100. Or, le rendement des impôts a beaucoup augmenté. J'aimerais voir réduire, sinon abolir tout à fait, cette taxe de vente, afin que les gens vivant de secours ou se trouvant dans une situation à peine plus rose puissent se procurer les objets nécessaires à l'existence sans acquitter un impôt de 8 p. 100.

On projette aussi de hausser de 50c. le permis de réception radiophonique. Pour ma part, je ne récrimine pas contre cette hausse, qui représente à peine 1c. par semaine. Mais rappelons-nous qu'il existe dans le pays bien des gens, démunis d'argent au point de ne pouvoir se payer les aliments ou les vêtements

nécessaires, aux yeux de qui cette augmentation paraîtra appréciable.

Tout le monde, j'en suis persuadé, est enchanté de voir se poursuivre l'exécution du programme de formation de la jeunesse. Je voudrais qu'on y consacrerait un peu plus d'argent. Depuis huit ou neuf ans, personne ne l'ignore, des milliers de jeunes gens ou jeunes filles qui quittent les écoles, et certains l'université, ne trouvent pas à s'employer et passent par des épreuves bien cruelles. Plusieurs se glissent dans les trains de marchandises, quand ils peuvent esquiver la police, afin d'aller à la recherche du travail partout où ils croient pouvoir en trouver. Cet état de choses a eu pour résultat l'aggravation de la criminalité, sans qu'il y ait de la faute de ces jeunes gens: il leur faut bien manger, et, puisqu'on leur refuse toute aide, ils se tirent d'affaire comme ils peuvent.

On devrait modifier le règlement relatif à la formation des jeunes, de manière que les enfants de familles agricoles puissent choisir d'autres métiers. A l'heure actuelle, un jeune homme demeurant sur une ferme, quelque pauvre que soit cette ferme, ne peut suivre les cours de ces écoles de formation professionnelle à moins de posséder les moyens de payer sa pension. Ce n'est pas juste. On refuse ainsi les avantages de ce régime à beaucoup de jeunes ruraux qui n'aiment pas la vie sur la ferme et qui seraient enchantés d'apprendre l'un des métiers enseignés dans les écoles en question. Plusieurs commissions royales sont actuellement à l'œuvre par tout le pays; leurs rapports nous parviendront bientôt, je suppose. La Commission nationale de placement est en voie de liquidation, si je ne me trompe, et elle a terminé ses travaux sans procéder à une inscription complète des chômeurs et des assistés. Ainsi, on relève de nombreuses familles, dans l'Est comme dans l'Ouest, comprenant des jeunes gens des deux sexes qui sont sans travail, mais, parce que ces jeunes gens ont un domicile, on ne les inscrit pas comme chômeurs.

Nous espérons recevoir bientôt le rapport de la Commission d'enquête sur l'industrie textile, ainsi que de la Commission d'assistance aux anciens combattants. Plusieurs d'entre nous souhaitent qu'il en résultera des mesures radicales en faveur des anciens combattants. Il y a bientôt vingt ans qu'ils sont rentrés au Canada. Avant leur départ pour la guerre on les a assurés que le Canada s'occuperait d'eux à leur retour. Jusqu'à présent, il ne l'a pas fait dans la mesure voulue.

La Commission du blé siège encore, ainsi que la Commission Rowell, que toutes les provinces ne voient pas d'un bon œil. Sur le bureau de la Chambre repose encore, si je ne m'abuse, le rapport déposé l'an dernier, du